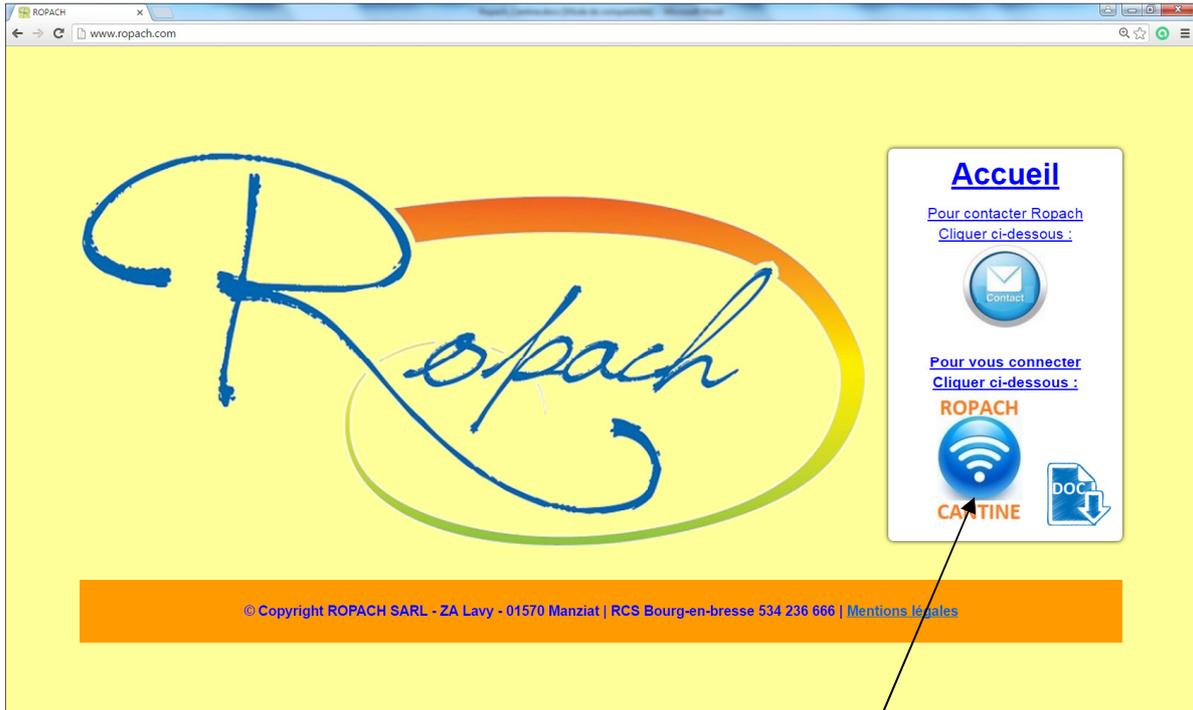


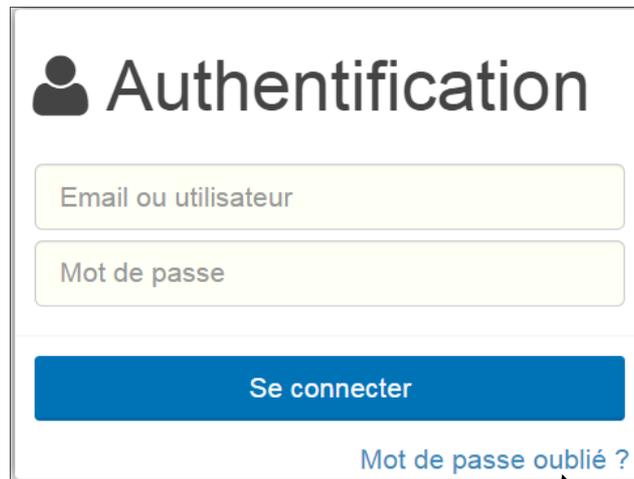
# ***ROPACH CANTINE - PORTAIL FAMILLE*** ***INSCRIPTIONS POUR LA CANTINE SCOLAIRE***

Rendez-vous sur le site [www.ropach.com](http://www.ropach.com)



Pour vous connecter, cliquer sur l'icône suivant.

**Pour votre première connexion, vous devez saisir votre adresse email et le mot de passe (identique à celui du site des restaurants scolaires) Cliquer ensuite sur « Se connecter ».**



Pour les connexions suivantes, si vous avez oublié votre mot de passe, en cliquant sur « Mot de passe oublié ? », un nouveau mot de passe sera envoyé automatiquement à votre adresse email.

2 choix d'inscription s'offre à vous :

## NE PAS CONFONDRE les consignes

Il est possible que vos enfants aient des choix différents les uns des autres

---

**CHOIX 1** : Votre (vos) enfant(s) mangent **occasionnellement chaque mois**

On arrive alors sur le planning des présences qui permet :

- L'inscription occasionnelle par simple clic pour tout le mois.
- La consultation du menu de la semaine en cours.

TABLEAU A

Enfant	Prestation	lundi 3	mardi 4	mercredi 5	jeudi 6	vendredi 7	Particularité
FAMILLETTEST Gaëtan	Cantine	-	-		-	✓	

Légende : Férié Fermé Ouvert Absent Présent

En cliquant sur le jour désiré, cela permet de rendre exceptionnellement un enfant Absent ou Présent.

Pour changer de semaine, afin de renseigner tout le mois.

Attention, si par erreur vous cliquez ici (sur le nom de l'enfant), il ne faut rien modifier, cela ne vous concerne UNIQUEMENT si vous êtes dans le cas du **CHOIX 2**

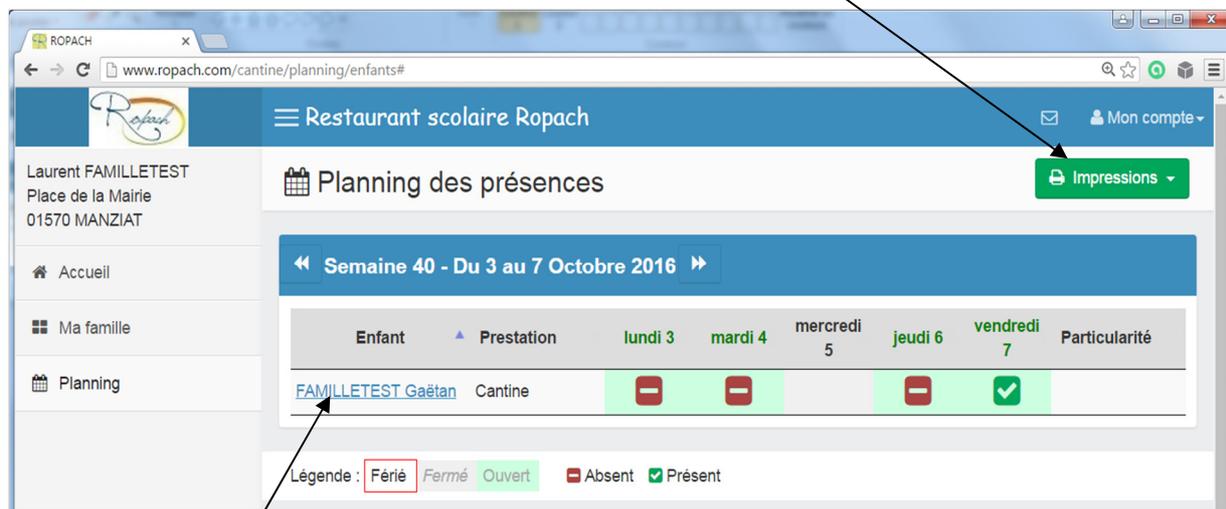
**N'oubliez pas de répéter l'opération pour chaque enfant de la famille ET pour chaque semaine du mois.**

**CHOIX 2** : Votre (vos) enfant(s) mangent **tous les jours OU tous les lundis et mardis par exemple, bref si c'est toujours la même chose toute l'année scolaire.**

On arrive toujours sur le « planning » des présences qui permet :

- La consultation du menu de la semaine en cours.
- **D'accéder au détail d'un enfant.**

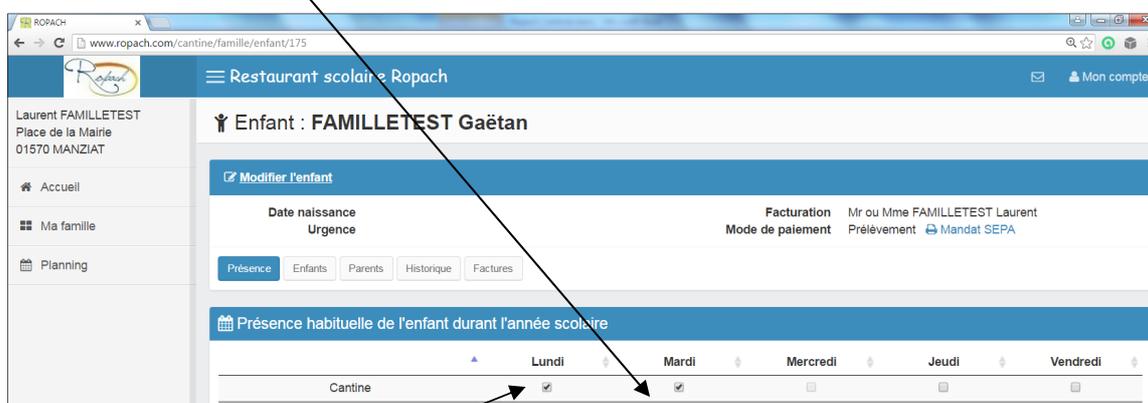
TABLEAU A (c'est le même tableau de référence que pour le **CHOIX 1**)



En cliquant sur le détail d'un enfant, On choisit les jours de présence habituelle **pour l'année scolaire entière.**

**Attention : il faut répéter l'opération pour chaque enfant de la famille.**

TABLEAU B



Il suffit de **cocher le(s) jour(s)** de la semaine où votre enfant mange à la cantine.

**Attention, cette manipulation est délicate car elle a un impact sur l'année scolaire entière. Vous pouvez quand même, pour une inscription ou désinscription occasionnelle, reprendre les consignes du **CHOIX 1**- TABLEAU A**

**Par contre, toute modification de jour dans le TABLEAU B sera comprise comme régulière pour l'année. Si vous enlever un jour, c'est donc pour l'année que vous le faites.**

**Exemple : l'enfant mange tous les jeudis à la cantine, le TABLEAU B est coché sur « JEUDI », mais il y aura un ou deux jeudis où exceptionnellement il ne mangera pas, dans ce cas il faut faire une manipulation dans le TABLEAU A et uniquement dans le TABLEAU A en sélectionnant la bonne DATE. Idem s'il mange un mardi exceptionnellement, la modification se fera dans le TABLEAU A.**

## Paiement par prélèvement automatique

Cliquer sur « Ma famille » puis le bouton rouge « Payer par prélèvement »

Restaurant scolaire Ropach

Laurent ROPACH  
ZA Lavy  
01570 MANZIAT

Ma famille : ROPACH

Détail de la famille

Adresse facturation Mr ou Mme ROPACH Laurent  
ZA Lavy  
01570 - MANZIAT

Mode de paiement **Payer par prélèvement**

Enfants Parents Factures Profil

Consulter le règlement intérieur

Les enfants de la famille

Ajouter un enfant à la famille

Enfant	Particularité	Date naissance	Urgence
ROPACH Adulte	Panier		
ROPACH Enfant			+33385239923

Saisir vos données bancaires

Cocher la case pour confirmer l'autorisation

Informations relatives au prélèvement

Description

Référence unique du mandat (\*) RUM00001120160207

Titulaire du compte (\*) MR OU MME LAURENT ROPACH

IBAN (\*) FR25 3000 2032 8300 0007 0491 999

BIC (\*) CRLYFRPP

En cochant la case ci-contre, j'autorise l'établissement à effectuer des prélèvements sur ce compte.

Valider Annuler

(\*) zone obligatoire

Valider le formulaire

Ma famille : ROPACH

Détail de la famille

Adresse facturation Mr ou Mme ROPACH Laurent  
ZA Lavy  
01570 - MANZIAT

Mode de paiement Prélèvement **Mandat SEPA**

Enfants Parents Factures Profil

Consulter le règlement intérieur

Les enfants de la famille

Ajouter un enfant à la famille

Enfant	Particularité	Date naissance	Urgence
ROPACH Adulte	Panier		
ROPACH Enfant			+33385239923

Imprimer le mandat SEPA

Le dater et le signer

Et le rendre à votre association

MANDAT de Prélèvement SEPA

Référence Unique de Mandat : RUM00001120160207

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez ROPACH SARL à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de ROPACH SARL. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions édictées dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Désignation du débiteur

Nom / Prénom : MR OU MME DUCHER ROGER  
Adresse : ZA Lavy  
01570 - MANZIAT

Compte à débiter

IBAN : FR25 3000 2032 8300 0007 0491 V21  
BIC : CRLYFRPP

Désignation du créancier

Nom : ROPACH SARL  
Adresse : ZA Lavy  
01570 - MANZIAT  
Identifiant du créancier (PCS) : FR18ZZ002305

Type de paiement : Paiement récurrent / répétitif

Fait à : Signature :

Le : JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à être utilisées par le créancier pour le gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exécution, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.